



# Compte-Rendu Point d'information du 14 avril 2020

## Interventions CGT FIP 43

( à joindre au CR de la direction )

**CHSC-CT 43:** La CGT FIP 43 prend acte de la décision de notre Président de la République d'imposer le confinement jusqu'au 11 Mai 2020. Responsable auprès de tous les agents de notre département elle demande la tenue en urgence absolue dès cette date d'un CHS-CT sous sa forme classique traditionnelle, c'est à dire en présentiel. Les locaux de notre Direction le permettent. Il serait inconcevable, voire coupable de ne pas l'organiser et ce avant le vendredi 15 Mai. La période extraordinaire, à défaut d'être formidable, sur le plan sanitaire exige de mettre enfin les moyens humains d'expression qui sont à notre disposition. Pour son ordre du jour le thème est évident, c'est le Coronavirus avant le confinement, pendant et le jour d'après. Nul doute qu'aucun agent, responsable de surcroît, n'aura la faiblesse de s'y opposer, sous peine de devenir un coupable d'obstruction manifeste à un dialogue social indispensable en ce temps de crise sanitaire.

**Calendrier social Géo/NRP:** La CGT FIP 43 rappelle sa demande ferme pour l'**arrêt immédiat des réformes pour l'année 2020**. Elle rappelle qu'elle demande fermement que l'année 2021 soit consacré à un dialogue avec une vraie CONCERTATION entre toutes les parties directement concernées par l'avenir des services publics et plus particulièrement des Finances Publiques avec les usagers, leurs élus et les représentants des personnels.

**Protection, Masques etc :** Dans le cadre du déconfinement, mais aussi dès maintenant, la CGT FIP 43 insiste fermement, une nouvelle fois, pour exiger que tous les agents du département bénéficient de tous les éléments de protection, dont les masques. Elle demande fermement à la direction de prendre toutes ses responsabilités en termes de protection des agents. L'argument que les politiques ne sont pas sur cette longueur d'onde n'est pas recevable lorsque l'on sait leur position, pour le moins changeante au gré du temps, pour ne pas dire contradictoire, ce qui les discréditent totalement. En cette période exceptionnelle en termes de santé publique c'est un devoir pour tout représentant des personnels responsable, d'exiger cela, même au prix de la désobéissance pour un fonctionnaire d'État. En l'occurrence le secrétaire de la CGT FIP 43 est d'accord pour servir, s'il le faut, d'exemple de désobéissance. Pour lui la santé de tous n'a pas de prix et il est prêt à payer le prix qu'il faudra pour cela. A noter sur le sujet la position de notre Président, hier, affirmant que l'État devra permettre à chaque français de se procurer un masque grand public. La DGFIP ne peut pas faire à moins pour assurer réellement la santé de tous Ses agents.

**Temps de travail:** la **CGT FIP 43** attire l'attention de la direction sur un point très important où elle sera, là aussi, intransigeante, c'est outre les conditions de travail, sa durée. Depuis des années elle défend les emplois et dénonce les coupes drastiques, dans les effectifs, décidées par nos gouvernants successifs. Notre direction devait loyalement appliquer ces décisions. Sur le terrain, seule la conscience professionnelle permettait encore de donner l'illusion d'un service public à la hauteur de son affichage. La pandémie, qu'elle a dénoncée bien avant son officialisation, génère et va entraîner d'énormes difficultés. C'est pourquoi elle a déjà exigé, lors du point d'information du 10 avril, qu'aucun emploi ne soit supprimé cette année ( gestion 2021 ). Aujourd'hui elle exige que la durée de travail soit maintenue telle qu'elle était précédemment et qu'elle soit au choix de l'agent. Elle dénoncera toute action voulant augmenter cette durée, sous le prétexte de cette pandémie.

**IR 2020:** La **CGT FIP 43**, comme elle l'a déjà fait lors d'un précédent Point d'information, demande que la **campagne IR 2020 soit reportée à une date ultérieure**. En effet, et encore plus depuis l'annonce de notre Président de la République d'hier, **les conditions de sécurité sanitaire pour tous nos collègues, mais aussi notre service public de qualité que nous DEVONS assurer auprès des usagers/citoyens/contribuables ne pourra jamais être à la hauteur de nos obligations**.

On ne peut, en effet, contraindre le citoyen à faire sa déclaration par internet ( voir obligation de la DGFIP de donner le support papier s'il est demandé et même de prendre en compte le désir de recevoir ce même support dans l'avenir), on ne peut l'empêcher de venir se renseigner physiquement s'il le veut, l'**Humain**, semble-t-il dans les propos de notre président, **doit redevenir la valeur première** qui n'aurait jamais dû s'effacer devant le dit progrès trop souvent représenté par le seul ogre numérique.

Le droit des agents et des citoyens n'est pas à géométrie variable, au gré des politiques ou de leur politique catastrophique.

**L'IR 2020 DOIT être reporté, tant que toutes les conditions Républicaines ne sont pas garanties.**